

Périgny-sur-Yerres

Bulletin Communal - Septembre - Octobre 2020





NOTRE COMMUNE : PÉRIGNY-SUR-YERRES

- Arrondissement de Créteil
- Canton du Plateau Briard
- 2684 habitants
- Superficie : 279 hectares
- Altitude : 89 mètres
- À 25 kilomètres de Paris Notre-Dame
- 94520 Périgny-sur-Yerres
- E-mail : mairie@perigny-sur-yerres.org
- Site internet : www.perigny-sur-yerres.fr

LA MAIRIE • Tél. : 01 45 98 90 45 - Fax : 01 45 98 97 17

Directrice des services : Gwenola LEBASCLE

Standard – Accueil – Affaires générales – État Civil – Élections.....	01 45 98 90 45
	Fax : 01 45 98 97 17
CCAS.....	01 45 98 63 20
Associations – Communication – Animations.....	01 45 98 63 17
Comptabilité	01 45 98 63 16
Urbanisme	01 45 98 63 15
Enfance Jeunesse	01 45 98 60 15

Ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h 30
Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 h

BULLETIN COMMUNAL N°171

- Directeur de la publication : Arnaud VEDIE
- Responsable de la communication : Sandrine BAUDOIN
- Conception - Réalisation : Estimprim (Crédits photos : Mairie de Périgny - Freepik, Fotolia)
- Tirage à 1200 exemplaires - Dépôt légal n° 180202526, année 2020
- Photo de couverture : Fête de la Saint Leu

LE CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Arnaud VEDIE

MAIRES ADJOINTS

- **Nathalie FIACRE**, adjointe aux Solidarités et à la Famille
- **Gabriel LE LAY**, adjoint aux Finances et à l'Activité économique
- **Suzanne LE CLEACH**, adjointe à la Culture et Animations
- **Gérard BRUN**, adjoint à l'Espace Public
- **Corinne ANDRE**, adjointe à la Qualité et au Cadre de Vie

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

- **Bruno SCHÄFER**, conseiller municipal délégué à la tranquillité publique
- **Marie-Thérèse BOURNEIX**, conseillère municipale déléguée au jumelage et aux animations culturelles
- **Gilles TROUVE**, conseiller municipal délégué à la voirie et aux réseaux
- **Fernand POITEVIN**, conseiller municipal délégué aux bâtiments et patrimoine communaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX

- **Alain GUEDON**, conseiller municipal
- **Sabrina PAGEAUX**, conseillère municipale
- **Grégory FLORENTIN**, conseiller municipal
- **Philippe LEVESQUE**, conseiller municipal
- **Laurent CHARMOIS**, conseiller municipal
- **Véronique LE LAY**, conseillère municipale
- **Julie BERGES**, conseillère municipale
- **Servais AKAKPO**, conseiller municipal
- **Sandrine BAILLON-ARNAUD**, conseillère municipale
- **Angélique DEFFAND**, conseillère municipale
- **Lucas TRIPIER**, conseiller municipal
- **Sonia DESGRANGES**, conseillère municipale
- **Lucile AUDOUY**, conseillère municipale

*Pour les rencontrer,
prendre contact avec
le service « accueil »
de la mairie.*

**Chères Pérignonnnes, Chers Pérignons,**

Quelle rentrée !

Bien que le contexte sanitaire soit particulier, avec l'équipe municipale et les agents municipaux, nous avons oeuvré de concert pour vous préparer une rentrée aussi agréable que possible. Je profite des ces quelques lignes pour remercier au nom de l'équipe municipale nos agents communaux qui veillent et oeuvrent pour le bien commun chaque jour.

Nonobstant les recommandations des services de l'Etat, nous avons pu organiser -avec succès!- notre fête de la Saint-Leu. Pour vous avoir rencontré tout au long de cette journée, j'ai pu constater que les Pérignons de tous les âges ont pu profiter de ce beau moment de vie. Et c'est bien de vivre qu'il s'agit.

Le mois de Septembre ne s'est pas cantonné qu'à la Saint-Leu. Avec l'équipe municipale, nous avons décidé de continuer de mettre en œuvre notre programme en vous rencontrant dans les quartiers avec Mieux Vivre Mon Village. Chaque mois, nous vous retrouverons dans un quartier de la commune. En septembre, nous avons commencé avec les Cottages. En octobre, nous nous sommes rendus aux Pierreux ; en novembre nous irons place Boécourt et en décembre à la Clé des Champs. Il s'agit là d'un moment d'échange direct entre vous et nous pour répondre à vos questions et partager aussi ensemble des idées sur l'avenir de notre Village.

Entre autres mesures mises en place de notre programme au mois de Septembre, pour la première fois dans l'histoire de Périgny, nous avons lancé les Journées Européennes du Patrimoine. Un réel succès grâce à vos bonnes curiosités. Mais aussi, le cinéma en plein air avec la diffusion du Cinquième élément de Luc Besson, chef d'œuvre de ce réalisateur qui n'a pas pris une ride. Et enfin, l'ouverture d'une quatrième classe à l'école maternelle Suzanne Heinrich après des mois de discussions avec les services de l'Education nationale. De plus, j'ai le plaisir de vous informer que les travaux de la cour de l'école Georges Huré ont commencé pour rendre un espace récréatif conforme aux normes et végétalisé comme nous en avons convenu avec les parents d'élèves au conseil d'école.

Même si la COVID-19 aura ralenti pendant plusieurs mois l'activité municipale, comme vous pouvez le constater, nous n'avons pas refusé de continuer de vivre et nous avançons en gardant foi en l'avenir.

Vous pouvez compter sur notre action animée par notre volonté de répondre, avec humanité et sens de l'intérêt général, à vos préoccupations quotidiennes et au développement de notre Village.

Votre maire,
Arnaud VEDIE

FÊTE DE LA SAINT LEU ET DES ASSOCIATIONS

Notre belle fête patronale était plus qu'attendue après les événements qui ont jalonné cette année 2020. Plus que jamais, c'était l'occasion de reprendre le cours d'une vie mise entre parenthèses, amorçant ainsi la reprise de la vie associative pour les habitants de notre commune.

Dimanche 6 septembre, masques et soleil étaient au rendez-vous pour une journée de festivités où tous les participants ont dû composer entre la joie de se retrouver et le respect des distanciations sociales.

Nous avons retrouvé avec plaisir ce qui fait de cette journée un moment spécial : la brocante et ses exposants, les associations impatientes de retrouver leurs adhérents, l'Orchestre de l'Harmonie Briard pour son traditionnel concert, barbe à papa, structure gonflable, poneys, lâché de ballons et des nouveautés comme les animations musicales proposées par la troupe DMaskmoi...

Des personnalités nous ont fait l'honneur d'être parmi nous pour cette belle journée, parmi lesquelles : Nos sénateurs Catherine PROCCACIA et Laurent LAFON, notre Conseiller départemental Pierre-Jean GRAVELLE, notre Maire honoraire Georges URLACHER, et quelques maires des communes du Val-de-Marne : Françoise LECOUFFLE (Limeil-Brévannes), Alphonse BOYE (Marolles-en-Brie), Vincent BEDU (Santeny), Métin YAVUZ (Valenton), Patrick FARCY (Villemecresnes).





JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une grande première à Périgny, les 19 et 20 septembre 2020, ont eu lieu les Journées du Patrimoine.

Une trentaine de personnes ont ainsi pu découvrir à travers une visite guidée certains sites historiques ou pittoresques de notre village : La mairie, les puits, l'église, la ferme, le colombier, l'alambic et la cellule de dégrisement, le lavoir, et pour finir la Closerie Falbala.

Une première expérience réussie qui sera renouvelée avec plus d'ampleur l'année prochaine.

Rendez-vous en 2021 !



PERIGNY FAIT SON CINÉMA

Vendredi 25 septembre à 21 heures, les Pérignons se sont retrouvés au gymnase Alain Mimoun pour assister à une projection de film. Il était prévu de se retrouver sur la pelouse avec sa couverture et son plaid pour s'installer tranquillement en extérieur à la belle étoile devant un film. Malheureusement la pluie, l'humidité et les températures en baisse nous ont contraints à le faire en intérieur. Qu'à cela ne tienne ! Nous étions au rendez-vous !

Une buvette sur place proposait des boissons fraîches, du pop corn et des bonbons pour le plaisir de tous. Les projectionnistes de Circuit Vidéo Cinéma arrivés dès 17 heures 30, nous ont diffusé notre film : Le 5ème élément.

Ce film de science-fiction français coécrit et réalisé par Luc Besson est sorti en salle en 1997 il y a déjà 23 ans... Nommé aux Césars et aux Oscars, le film obtient trois Césars dont celui du meilleur réalisateur. Bruce Willis, Milla Jovovich, Gary Oldman, Ian Holme et Chris Tucker sont le panel d'acteurs que nous avons pu retrouver à l'écran.

Cette projection a réuni plusieurs générations le temps d'une soirée, ce qui nous encourage à renouveler l'expérience.

L'année prochaine nous vous la proposerons aux beaux jours, pour profiter pleinement de l'extérieur. Nous espérons que vous serez aussi nombreux au rendez-vous.





CINÉMA

PLEIN AIR

Vendredi 25 septembre

21h - Delouse du Gymnase



Flaids, et masques de rigueur
pour laisser parler le cinéphile en vous !

Entrée gratuite
BUVETTE SUR PLACE
RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE 01.45.98.90.45



REMISE DES CADEAUX AU CM2

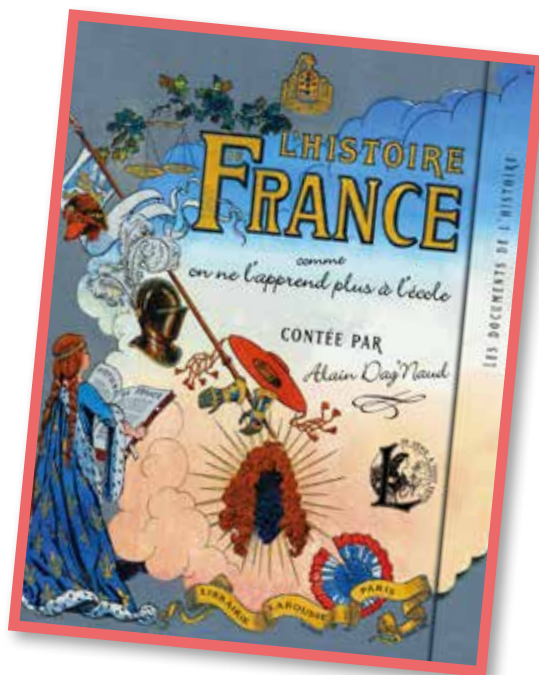
Tous les ans la commune de Périgny-sur-Yerres offre un présent aux élèves de CM2. Cette année les enseignants ont choisi un livre d'histoire.

Le contexte particulier ne nous a pas permis de rencontrer les enfants directement dans leur classe comme d'habitude.

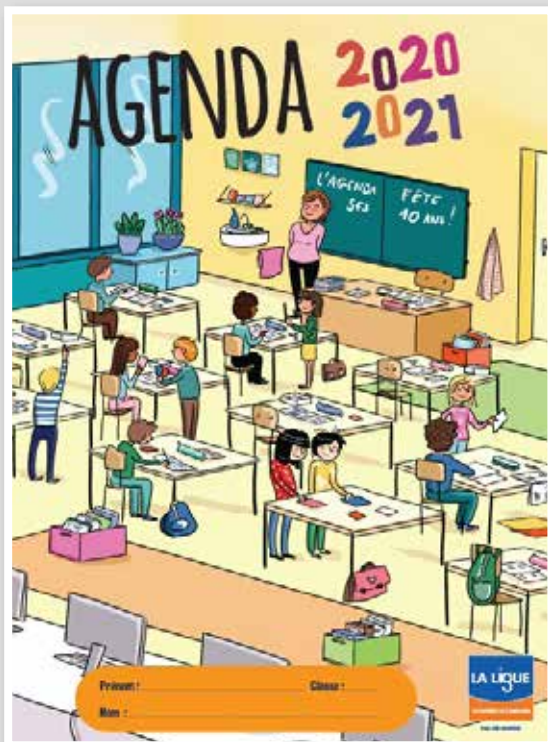
Pour cette remise 2020, nous avons invité les familles le samedi 27 juin entre 15h et 17h à la salle Belly.

Après avoir rencontré le Maire et obtenu leur cadeau souvenir de leur passage à l'école Georges Huré, les enfants ont pu profiter d'un goûter.

Séverine FOURNIER
Coordinatrice Enfance Jeunesse



AGENDA SCOLAIRE DE PRÉVENTION À DESTINATION DE TOUS LES CM2



Depuis 2010, le Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer distribue à tous les élèves de CM2 un agenda scolaire de prévention afin de les sensibiliser aux différents thèmes de santé : alimentation, activité physique, sommeil, alcool, tabac, abus d'écrans et sommeil.

Pour l'année scolaire 2020-2021, l'agenda scolaire fête ses 10 ans et 16100 élèves l'ont reçu. À l'intérieur, ils peuvent noter leurs devoirs mais également découvrir les illustrations, jeux et messages de prévention créés par d'autres élèves de CM2. L'agenda permettant de faire le lien entre l'école et la maison, les enfants pourront aborder leur santé avec leurs parents.

Véritable outil de prévention, les enseignants de CM2 ont reçu ce guide pédagogique afin de pouvoir utiliser l'agenda et mettre en place des séances sur le thème de la santé.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Inspection Académique du Val-de-Marne.

Comité du Val-de-Marne de la Ligue contre le cancer
1 rue de Paris – 94000 CRETEIL
Tél : 01.48.99.48.97
Mail : prevention94@ligue-cancer.net

RENTÉE DES CLASSES

Dans un contexte très particulier, marqué par la crise sanitaire que nous traversons, la rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

Nous avons ainsi tenu à nous rendre sur place, Monsieur Le Maire Arnaud VÉDIE et moi-même, afin de nous assurer que cette première journée d'école se déroulait dans de bonnes conditions.

Cela a été un réel plaisir que de voir vos enfants contents de reprendre le chemin de l'école, de retrouver leurs camarades et leurs enseignantes.

Nous sommes très attachés à ce que vos enfants soient heureux d'aller dans l'un de nos établissements scolaires et qu'ils aient envie d'apprendre.

Les missions de l'école sont de promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves. De les amener à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences, de les préparer à être des citoyens responsables, et d'assurer à tous des chances égales d'émancipation sociale.

Chères enseignantes votre tâche n'est pas aisée, en particulier cette année. Mais je sais que votre dévouement pour nos enfants sera sans faille.

Après plusieurs mois de discussions avec l'Inspection Académique, l'école maternelle Suzanne Heinrich a obtenu une quatrième classe et cette ouverture supplémentaire a permis de mieux répartir les effectifs scolaires et ainsi permettre aux enfants de recevoir un enseignement de meilleure qualité avec des groupes de taille plus raisonnable.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame VERNEY qui assure désormais la direction de l'école Suzanne Heinrich, ainsi qu'aux nouvelles enseignantes Mmes LE PENGLAON et AHARRAM.



Sachez que la Municipalité continuera à travailler pour améliorer les bâtiments, les cours de récréations ou encore les abords des établissements.

En effet, la réussite passe également par un bon environnement de travail.

L'équipe municipale et la commission des affaires scolaires vous souhaitent une très bonne rentrée et beaucoup de réussite.

Nathalie FIACRE
Adjointe aux Solidarités et à la Famille

ÉCOLE MATERNELLE SUZANNE HEINRICH

- Petite section: Mmes VERNEY
- Petite et grande section : Mme GIRY
- Moyenne section : Mme LE PENGLAON
- Moyenne et Grande section : Mme AHARRAM

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GEORGES HURÉ

- CP– Mme PEREIRA
- CP-CE1 – Mme COCHET
- CE2 – Mme GUITTONNEAU
- CE1/CE2 – Mme RAZAFIMAMONJI
- CM1 – Mme PUIGT
- CM1/CM2 – Mme WETTER
- CM2 – Mme MARCHAND



ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DE L'YERRES ET RÉVEILLON

ÉLAGAGE SAUVAGE : L'AGENCE DES ESPACES VERTS PORTE PLAINTE



À Périgny-sur-Yerres, le long de l'allée de l'Europe, au cœur de la zone agricole, un élagage sauvage a endommagé des arbres.

À l'origine de ces dégâts : une entreprise de travaux publics a pris cette initiative sans aucune autorisation de la commune et de l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV), propriétaire et gestionnaire du site.

L'AEV dénonce ces agissements inacceptables et a déposé une plainte pour dégradation du bien d'autrui. La Commune de Périgny-sur-Yerres a fait savoir qu'elle se porterait partie civile dans cette affaire.

Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr
<https://www.facebook.com/aev.idf/>
<http://twitter.com/aeviledefrance>

LES CHÈQUES SOLIDARITÉ DU VAL-DE-MARNE

Le Département marque sa solidarité à l'occasion des fêtes de fin d'année avec une aide financière entre 30 et 60 euros (selon composition du foyer fiscal).

Comment en bénéficier ?

Faire la demande entre le 1^{er} Octobre et le 31 décembre 2020.

- 1) Remplir le formulaire de demande, version papier (disponible en mairie) ou directement sur internet.
- 2) Joindre la copie de votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019.
- 3) Joindre un RIB. Le paiement se fait prioritairement par virement (paiement plus rapide que par chèque)
- 4) Déposer le tout : à l'accueil Mairie, ou par courrier à Val-de-Marne solidarité, département du val de Marne 94054 CRETEIL Cedex ou directement par internet.



<http://www.valdemarne.fr/aide-solidarite>

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

En 2021, le recensement de la population est organisé sur notre commune du 21 Janvier 2021 au 20 Février.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

À QUOI ÇA SERT ?

Grâce aux données collectées lors du recensement de la population, les petits et grands projets vous concernant peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...



EXTENSION DE LA LIGNE S

Île-de-France Mobilités a voté lors de son conseil d'administration du 10 juin dernier, un renfort de l'offre de bus sur la ligne S du réseau Val d'Yerres, exploitée par Transdev Strav. Cette ligne relie les gares RER D de Boussy-Saint-Antoine et de Combs-la-ville et dessert 5 arrêts sur notre commune.

Le renfort d'offre ainsi voté est effectif depuis le 31 août. Il permet, du lundi au vendredi, une amélioration de l'offre en heure de pointe du matin avec un passage des bus toutes les 15 minutes contre 30 minutes avant.

Il est également à noter un développement de l'offre en heure creuse qui constitue un changement important, puisque auparavant aucun bus de cette ligne ne circulait entre 9h et 15h (ajout de 3 courses par sens).



BUS
S

UN BUS TOUTES LES 15 MINUTES EN HEURES DE POINTE

S BIEN RÉEL ?

OFFRE COMPLÈTE EN JOURNÉE, À COMPTER DU 31 AOÛT 2020 :

- Un bus toutes les 15 minutes en heures de pointe, matin et soir.
- Un bus par heure de 8h30 à 17h30.



Dès la rentrée, la ligne S s'adapte à votre rythme de vie.

transdev-idf.com | vianavigo.com


pour




Arnaud VEDIE,
Président du Centre Communal d'Action Sociale,
Nathalie FIACRE Vice-Présidente du C.C.A.S
Et les administrateurs du C.C.A.S

Convient les personnes de **soixante-sept ans**
et plus ainsi que leur conjoint
au Repas de Noël qui aura lieu le :

Samedi 12 Décembre 2020 à 12 h00
Au PRIEURE DE VERNELLE
Route d'Évry
77166 SUISNES (commune d'Évry-Grégy-sur-Yerres)



*Important : le rendez-vous est fixé directement sur place
(en cas de difficulté de transport, nous vous remercions de nous le signaler,
un covoiturage sera organisé)*

IMPERATIF !

Merci de nous confirmer votre présence par coupon-réponse,
Ou par courriel : valerie.t@perigny-sur-verres.org

**Dans l'éventualité où les conditions sanitaires ne nous permettraient pas de maintenir
ce repas, un colis de Noël serait offert aux inscrits.**

Centre Communal d'Action Sociale : 01.45.98.63.20 ou Mairie : 01.45.98.90.45



-----**COUPON REPONSE À RETOURNER EN MAIRIE**-----

Avant le 10 Novembre 2020

Monsieur : Madame :

Numéro de Téléphone : Courriel :

Assistera (ont) au repas

☐ Oui ☐ Non

Souhaite(nt) être véhiculé(s) RDV Place de l'église à 12H

☐ Oui ☐ Non

Préciser les personnes avec qui vous souhaitez être à table :

☐ Agé(s) de plus de 67 ans et n'ayant pas assisté(s) au repas, bénéficiera (ont) du colis de Noël et viendra(ont)
le retirer à la salle Antoinette Belly le Mercredi 9 décembre de 17h 00 à 19h00.

☐ Je prends note que j'ai un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de notification, de
portabilité, opposition sur mes données à caractère personnel. Pour faire valoir mes droits je dois contacter la
Mairie de Périgny-sur-Yerres.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNE A FAIT SA RENTRÉE !

Nos 5 élus du CMJ, sont supers motivés ! Ils ont pu rencontrer leur nouvelle élue Mme Angélique DEFFAND lors de notre première réunion.

Depuis un an, le projet d'installer une boîte à livres dans Périgny-sur-Yerres est en préparation. L'inauguration de cette fameuse boîte à livres aura bientôt lieu place Boécourt, les enfants ont hâte que ce projet aboutisse.

Des nouvelles élections sont prévues pour le Conseil Municipal Jeune à la fin de l'année, afin d'accompagner nos 5 élus déjà en place.

Un projet leur tient particulièrement à cœur : Celui du concours de décoration de Noël.

Ce dernier sera organisé par le CMJ sur toute la ville de Périgny-sur-Yerres, les inscriptions seront bientôt lancées.

À bientôt pour de nouveaux projets

Les élus du CMJ



Julia Maurice



Iliès Franceschi



Fanny Trouvé



Emma Gonzales



Ambre Cheroret

Périgny-sur-Yerres d'Autrefois

SES TROUPEAUX : L'AUTOSUFFISANCE EN PRODUITS LAITIERS

Le lait, fromage blanc, crème et beurre, qui se souvient parmi les Pérignons des vaches noires et blanches (des Frisonnes) qui paissaient dans les prés, à la sortie du village, sur la route de Brie ?

Raymond Gautier de la grande ferme en était le propriétaire. Mais d'autres éleveurs étaient présents à Périgny : Hubert Diependaele (5 vaches), Marcel Barbé (2 vaches), Pierre Violle (2 vaches).

Ces vaches étaient maintenues à l'étable toute l'année et recevaient une alimentation à base de foin et de céréales. Après la traite du soir, vers 18h00, chaque famille allait avec son pot à lait en aluminium (la laitière !) chercher le lait du jour pour le petit déjeuner du lendemain. Chaque éleveur avait ses clients attirés.

Les fermes Diependaele et Gautier produisaient du fromage blanc avec les excédents de lait. Et même parfois du beurre de baratte. A partir de 1962, cette production cessa pour Diependaele et ensuite pour Raymond Gautier.

D'autres élevages étaient présents : 50 ovins chez Gautier et Diependaele qui, chez ce dernier, furent ensuite remplacés par des porcs. A noter aussi la présence de petits élevages familiaux de volailles et de lapins chez les agriculteurs mais aussi chez les maraîchers du village.

Jusqu'en 1962, tous les éleveurs et les maraîchers disposaient de chevaux et chaque matin une file de cette cavalerie partait aux champs sur la route de Brie pour accomplir le travail quotidien. Difficile d'oublier le son des fers de ces chevaux qui résonnaient sur le bitume !

Julien DIEPENDAELE



LA FANFARE

Avec tambours et Clairons... ! Mandres les Roses avait créé sa fanfare et son Harmonie qui donnaient leur concert lors de feux d'artifice mémorables du 14 juillet. Périgny ne pouvait demeurer en reste !

Avec André Baron le cafetier, Paul Gautier, Marc Gautier, Christian Fisher, René Bailly se manifeste un noyau d'instrumentistes patentés pour le clairon, la grosse caisse, le tambour... Exercices et répétitions se déroulent dans la cave de la Mairie de Périgny.

En défilé, c'est Marcel Elie, ancien combattant qui porte le drapeau. Les célébrations ont lieu au monument aux Morts alors présent dans le cimetière, mais aussi pour un défilé du 14 juillet et pour la Fête des moissons et celle de la Saint Leu.

Durant deux mois, deux chars fleuris sont confectionnés avec des roses en papier et ces chars amoureuxment préparés seront tirés par des tracteurs Deutz flambants neufs prêtés par un concessionnaire de Champeaux. Périgny savait fêter la Révolution en ce temps-là !

Paul Gautier / Julien Diependaele



SÉANCE DU MARDI 23 JUIN 2020

FINANCES

1. Vote du Budget primitif 2020 - **Adopté à l'unanimité**
2. Vote des subventions octroyées aux associations locales - **Adopté à l'unanimité**
3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales année 2020 **Adopté à l'unanimité**
4. Garantie d'emprunt pour les logements sociaux Impasse Grande Cour – Immobilière 3F - **Adopté à l'unanimité**
5. Création de la Commission Communale des impôts directs et désignation des membres - **Adopté à l'unanimité**

INSTITUTIONS

6. Indemnité de fonction des conseillers municipaux délégués **Adopté à l'unanimité**
7. Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres **Adopté à l'unanimité**
8. Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public - **Adopté à l'unanimité**
9. Désignation du Conseiller Municipal pour la Commission de contrôle de la liste électorale - **Adopté à l'unanimité**

AFFAIRES GENERALES

10. Création d'un poste de membre de Cabinet - **Adopté à l'unanimité**
11. Mise à jour du tableau des effectifs - **Adopté à l'unanimité**
12. Versement d'une prime exceptionnelle aux agents soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire - **Adopté à l'unanimité**
13. Autorisation de signature pour la vente des parcelles AA139 et AA147 **Adopté à l'unanimité**
14. Produits des domaines : Loyer local commercial sis Rue de Brie

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020

FINANCES

1. Décision modificative n°1 - **Adopté à l'unanimité**
2. Vote d'une subvention pour l'association de l'Orchestre de l'Harmonie Briard - **Adopté à l'unanimité**
3. Garantie d'emprunt pour les logements sociaux Impasse Grande Cour – Immobilière 3F - **Adopté à l'unanimité**

INSTITUTIONS

4. Délégations au Maire – Précisions - **Adopté à l'unanimité**
5. Indemnité de fonction des élus ayant reçu une délégation **Adopté à la majorité**
6. Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal **Adopté à l'unanimité**
7. Désignation des représentants de la Commune auprès du SAF 94 (Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne) - **Adopté à l'unanimité**
8. Désignation d'un représentant suppléant au sein de la Commission Communale de Sécurité - **Adopté à l'unanimité**
9. Désignation du correspondant Défense - **Adopté à l'unanimité**
10. Désignation des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Métropole du Grand Paris **Adopté à l'unanimité**
11. Désignation des représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir **Adopté à l'unanimité**

AFFAIRES GENERALES

12. Actualisation de la délibération des astreintes hivernales des Services Techniques de la Commune - **Adopté à l'unanimité**
13. Actualisation de la liste des logements attribués pour astreinte aux Services Techniques - **Adopté à l'unanimité**
14. Actualisation de la délibération sur le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel - **Adopté à l'unanimité**
15. Actualisation des tarifs des locations de matériels – Année 2021 **Adopté à l'unanimité**
16. Actualisation des tarifs des locations de Salles – Année 2021 **Adopté à l'unanimité**

CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes nombreux à manifester des mécontentements face à des incivilités du quotidien. De facto, l'équipe municipale souhaite ainsi rappeler aux mémoires les arrêtés permanents en vigueur pour que bien-vivre ensemble soit une réalité et non une utopie.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage, ou de jardinage, impliquant l'usage des tondeuses à gazon, tailles-haies, tronçonneuses, nettoyeurs à haute pression et autres instruments dont l'intensité sonore est susceptible de causer une gêne pour le voisinage sont autorisés uniquement les jours et horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

RAMASSAGE DES FEUILLES

La période automnale est arrivée, et avec elle la chute des feuilles. Nous vous rappelons qu'il revient aux riverains de balayer leurs trottoirs. En cas d'accident lié aux feuilles parfois glissantes par temps humide, vous êtes responsable. Alors pensez au petit coup de balai ...

FEUX DE JARDINS ET DE BROUSSAILLES

Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers, de résidus de toutes sortes, d'herbes mouillées...

ENTRETIENS DES HAIES

Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité. M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

STATIONNEMENT SUR LES BATEAUX

Laisser stationner son véhicule, sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau constitue l'infraction de stationnement gênant passible d'une amende pénale. En effet, nul ne peut donc stationner devant l'entrée d'un garage, ceci dans un principe d'égalité de tous les citoyens devant la Loi et pour éviter toute forme de privatisation de l'espace public.

L'amende encourue est alors de 135€.

CHIENS DANGEREUX : PERMIS DE DÉTENTION OBLIGATOIRE

Depuis 1^{er} janvier 2010, tous les propriétaires de chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent posséder un permis de détention, délivré par le maire de leur commune. Afin d'obtenir ce permis, le propriétaire du chien doit fournir les pièces justifiant l'identification de l'animal, la vaccination antirabique,

une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par l'animal, la stérilisation du chien de 1^{re} catégorie et produire l'attestation d'aptitude et l'évaluation comportementale de l'animal.

Pour rappel, toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

DÉJECTIONS CANINES

Notre commune a fait de nombreux efforts pour mettre dans différents endroits des conteneurs pour les déjections canines. Mais comment responsabiliser les quelques propriétaires de chiens qui n'ont toujours pas adopté le geste citoyen. Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ? À noter que l'amende applicable est de 68 euros.

COLLECTE DES CONTAINERS

Quel que soit votre jour de collecte, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille ou le matin même pour les bacs marron et rangés le soir de la collecte.

Afin de connaître les jours de collecte par rue, consultez le site du SIVOM : www.sivom.com

CIRCULATION DES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR DANS LES ESPACES NATURELS

La circulation des véhicules et engins motorisés : deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc, est interdite dans les espaces naturels du territoire communal :

- Complexe agro-touristique du Domaine de Saint leu
- Périmètre du site classé des rives de l'Yerres et ses abords
- Chemins ruraux et sentier d'interprétation agricole
- Maison de la Nature et de l'environnement

MÉCANIQUE SAUVAGE

La pratique dite de la "mécanique sauvage" est interdite sur la voie publique ou les espaces privés ouverts au public par l'arrêté municipal 58-2018.

Ces activités qui atteignent parfois les limites de l'usage commercial d'un garage privé, génèrent des troubles à l'ordre public : sanitaire, sécurité, bruit, pollution, problèmes de stationnement anarchique.

L'arrêté ne sanctionne pas les réparations dites d'urgence : roue crevée, changement d'ampoule ou batterie à condition que les pièces usagées ne soient pas abandonnées sur site.

En cas d'infraction le véhicule fera l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière à charge du contrevenant, de même que les coûts de nettoyage de l'espace souillé.

MIEUX VIVRE MON VILLAGE

Samedi 19 septembre, le Maire Arnaud VÉDIE et les élus du Conseil municipal sont venus à la rencontre des habitants du quartier des Cottages en septembre, puis des Pierreux et de la Pommeraie en octobre.

Les habitants ont pu poser leurs questions et connaître les volontés de l'équipe municipale pour leur quartier.

La municipalité remercie vivement les participants et invite les habitants qui n'ont pas pu assister à poser directement leurs questions en Mairie. D'autres rencontres auront lieu tout au long de l'année. Notez d'ores et déjà que le Maire et les élus du Conseil municipal seront présents Place Boécourt le 21 novembre prochain.



NAISSANCES

- 4/1/20 Djenah ZEKIRI à Vitry-Sur-Seine
- 5/6/20 Abigail YOUASSI KAMGA LIMERY à Créteil
- 15/6/20 Even VONGTHAVY à Villeneuve-Saint-Georges
- 15/6/20 Soan VONGTHAVY à Villeneuve-Saint-Georges
- 3/7/20 Nourine BEN RHOUMA à Villeneuve-Saint-Georges
- 8/7/20 Noa EDERY à Quincy-Sous-Sénart
- 9/7/20 Iris FERNANDES RIBEIRO à Villeneuve-Saint-Georges
- 10/7/20 Yzayah BAKOUMBISSA MOUSSAKANDA à Villeneuve-Saint-Georges
- 13/7/20 Ayden PEREIRA-VIEIRA à Créteil
- 20/7/20 Soheyl BAVEREY à Créteil
- 27/7/20 Loghen CHASSIN à Villeneuve-Saint-Georges
- 5/8/20 Augustin MEUNIER à Quincy-Sous-Sénart
- 16/8/20 Justine VANNIER à Saint-Maur-des-Fossés
- 5/9/20 Lucile VICENTE à Quincy-Sous-Sénart
- 12/9/20 Lyana BOULET MUNIER à Quincy-Sous-Sénart
- 22/9/20 Lounes BARAKA à Quincy-Sous-Sénart

ÉTAT-CIVIL

MARIAGE

- 5/9/20 Anne ROUSSEAU / Kevin WATTELLIER
- 19/9/20 Marie-Jeanne CALMETTES / Gilles PICARD

DÉCÈS

- 20/06/20 Jeanne BOULLET
- 21/06/20 Lionel BERGART
- 10/7/20 Carmen GIRARD née MARTIN
- 11/07/20 David CATALA
- 11/07/20 Florian CATALA

HOMMAGE



BERNADETTE RAVIER

Durant mes trente années de mandat de 1965 à 1995 où s'est redéfini l'avenir de notre commune passée de 400 à 1800 habitants, j'ai pu apprécier la disponibilité de notre Secrétaire Générale Bernadette RAVIER durant 20 ans.

Elle avait comme moi la conviction que la politique locale était vraiment la gestion de la Cité pour le bien être du plus grand nombre, et l'accueil de tous ceux qui sont venus vivre ici.

Bernadette RAVIER, n'a pas compté son temps estimant comme moi qu'il y a plus de joie à donner qu'à recevoir.

Elle a quitté ce monde le 9 juillet, un service religieux a été célébré à Mandres-les-Roses.

En tant que Maire Honoraire, je viens ici lui dire notre reconnaissance, mon estime et mon affection. J'adresse à Monsieur RAVIER, à leurs enfants, à leurs petits-enfants mes condoléances, les assurant que nous ne l'oublierons pas.

Enfin, je souhaite que les Pérignons d'aujourd'hui pensent à elle qui a œuvré pour leur bien-être.

Merci Bernadette

Michel LUCAS



GERMAINE MARTIN

Germaine Martin, ma maman, vient de nous quitter dans sa 92ème année.

Issue d'une famille modeste de maraichers de Varennes-Jarcy, elle est la dernière d'une fratrie de 6 enfants nés avant-guerre.

De cette époque de grandes privations, elle en a gardé un esprit empreint d'une profonde humilité et d'une grande discrétion.

Avec mon père, elle a épousé aussi le métier difficile de rosiériste à Mandres-les-Roses puis à Périgny pour finir avec l'ouverture de la jardinerie en 1974.

L'arrivée de mes deux fils et plus tard celle de ses quatre arrière-petits enfants auront été pour elle une joie immense. ...

Après des années de travail bien remplies, elle aura pu profiter avec papa d'une longue retraite bien méritée dans cette belle Sologne.

Gérard MARTIN



CARMEN GIRARD

Ma mère fût très affectueuse, toujours soucieuse de l'éducation et de la santé de ses enfants. Elle a fait un mariage qui l'a comblée au-delà de ses espérances. Allant jusqu'à accompagner son mari dans ses études de Diaconat.

Mère de deux enfants, grand-mère de sept petits-enfants, arrière-grand-mère aussi de 7 arrière-petits-enfants.

Elle est partie le 10 juillet dans sa 97e année.

Merci à tous les bénévoles qui se sont occupé de ma mère.

Denis GIRARD

- École maternelle S. HEINRICH 01 45 98 83 50
- École élémentaire G. HURE 01 45 98 91 74
- Maison de la nature 01 45 98 83 18
- Micro crèche Mon ami Perrau - Périgny 09 54 85 70 74
- Crèche Périgny/Mandres 01 45 98 90 17

ASSURANCE MALADIE DU VAL-DE-MARNE

- 94031 Créteil 36 46

CENTRE DES IMPÔTS

- 9 à 11, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 20

TRÉSORERIE PRINCIPALE

- 9, rue de Valenton - 94470 Boissy-Saint-Léger 01 45 95 59 59

FUNÉRAIRIUM

- Villeneuve-Saint-Georges 01 45 10 12 80

EDF-GDF

- n° appel urgence électricité 09 726 750 94
- n° appel urgence gaz 0 800 47 33 33
- ERDF dépannage 09 726 750 94

SUEZ - LYONNAISE DES EAUX

- 51, avenue de Sénart - 91230 Montgeron 0977 408 408

SIVOM (collecte des ordures ménagères et déchetterie)

- Route du Tremblay - 91480 Varennes-Jarcy 01 69 00 96 90

CITEC Environnement

- Service des containers d'ordures ménagères 01 69 00 12 10

COMMISSARIAT

- Boissy-Saint-Léger 01 45 10 71 50

SyAGE Assainissement

- 17, rue Gustave Eiffel - MONTGERON 01 69 83 72 00

SOINS & SANTÉ

HÔPITAUX

- **CHI Villeneuve-Saint-Georges** : 40, allée de la Source 94190 Villeneuve-Saint-Georges 01 43 86 20 00
- **CHI Créteil** : 40, avenue de Verdun 94010 Créteil Cedex 01 45 17 50 00
- **CHU Créteil** : Henri Mondor 01 49 81 21 11

HÔPITAUX PRIVÉS

- Hôpital privé Val d'Yerres 01 69 48 48 13
- Hôpital privé Claude Galien (n° à tarif spécial) 0 826 30 90 00

- SECOURS D'URGENCE - SAMU** 15 ou 08 25 00 15 25

- POLICE SECOURS** 17

- CENTRE DE SECOURS VILLECRESNES** 18 ou 01 45 99 08 74

- CENTRE ANTI-POISON PARIS** 01 40 37 04 04 et 01 40 05 48 48

MÉDECINS - Périgny-sur-Yerres

- Docteur Lydia FADDEEFF 6, rue de Brie 01 45 98 98 50

Permanence médicale, jour et nuit / jours fériés

- ASUM 94** 01 45 17 95 5
- Consultation à domicile, jour et nuit / jours fériés

- SAMI** 15

De 20h à minuit du lundi au vendredi, de 16h à minuit le samedi et de 8h à 23h45 les dimanches et jours fériés.

- 24, rue Henri Dunant 94370 SUCY-EN-BRIE
- 3, rue Claude Bernard 94450 LIMEIL BRÉVANNES

- PMI** 9, rue de l'Église 94400 Villecresnes 01 45 69 18 14

PHARMACIE

- Martine JAULIN place de Boécourt 01 45 98 66 47

INFIRMIÈRES

Sylvie NAPOLEONI - Marion ANQUIER

- Cabinet 01 45 98 91 27
- Soins à domicile 01 45 98 76 49

DENTISTE

- Céline RAMOS 60 rue des Roses 01 43 86 73 95

OSTÉOPATHE

- Marion LALANDE 6 rue de Brie 07 83 83 60 70

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sabine CHEMOUNY 6, rue de Brie 06 10 49 48 48

PSYCHOLOGUES

- Fanny MAULINO 6, rue de Brie Tél : 07 67 38 27 87
- Aurore AUTRAN 6, rue de Brie RDV en ligne
- Laetitia CAETANO 19 rue de Mandres 06 63 60 68 55

PSYCHOMOTRICIENNE

- Caroline MORITZ 10, rue des Charmes 06 81 49 27 44

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

- Franck BOYET, soin à domicile exclusivement 06 09 69 29 12

SOPHROLOGUE

- Stéphanie PROUHÈZE, à domicile 06 61 81 35 29

NATUROPATHE

- Véronique CORMIER 06 82 83 88 35

URGENCES VÉTÉRINAIRES

- VOUTEAU & OLSCHWANG - 17 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 94440 VILLECRESNES 01 56 32 04 04
- PET VET CLINIC - LAMAREE VELLY - 24 route de Paris, RN 19 94440 SANTENY 01 56 86 24 70

- AMBULANCES GRIET - Service de jour** 01 45 69 37 37

Service de nuit 01 45 69 23 65

- GOUIN 01 64 88 71 10
- DAVRIL 01 60 47 90 90

TAXIS ET TRANSPORTS D'ENFANTS

- Alma Trans-Service Mr MEGANI 06 33 87 85 98
- M. LECLERC 06 09 75 47 19

ASSOCIATIONS D'AIDE

- Jeunes Violences Écoute 0 808 80 77 00
- S.O.S Amitié 01 42 96 26 26

AIDE AUX VICTIMES

- Numéro national 08 842 846 37

OCTOBRE

TOUS LES JEUDI

• Balade du jeudi

Rendez-vous à 14h devant la Mairie

LUNDI 26

• Collecte des encombrants

NOVEMBRE

TOUS LES JEUDI

• Balade du jeudi

Rendez-vous à 14h devant la Mairie

MERCREDI 11

• Commémoration du 11 Novembre

SAMEDI 14

• Récompenses des jeunes diplômés

14h30 en Mairie

SAMEDI 21

• Mieux vivre mon village

10h-12h - Place Boécourt

SAMEDI 21

• Un arbre - une naissance

16h Verger des naissances

SAMEDI 28

• Remise des médailles du travail

11h en Mairie



DÉCEMBRE

TOUS LES JEUDI

• Balade du jeudi

Rendez-vous à 14h devant la Mairie

SAMEDI 5

• Marché de Noël Téléthon

14h Place de l'Église

SAMEDI 12

• Repas de Noël des Seniors

à 12 h, au PRIEURÉ DE VERNELLE
Route d'Evry 77166 SUISNES

MARDI 15

• Spectacle de Noël école maternelle

10h Ecole Suzanne Heinrich

VENDREDI 18

• Spectacle de Noël école élémentaire

14h Salle Alain Mimoun

SAMEDI 19

• Mieux vivre mon village

10h-12h - Allée de la Clé des Champs

SAMEDI 19

• Représentation de théâtre

20h Gymnase Alain Mimoun

LE 6 MARS 2021 - FESTIVAL DE COURTS-MÉTRAGES LOCAUX

1^{ÈRE} ÉDITION

Réalisateurs amateurs, cinéphilos ou passionnés, ce festival s'adresse à vous ! Parce que nous avons tendance à regarder ailleurs et ne pas voir ce qu'il se passe sous nos yeux, cet événement est fait pour vous faire regarder ici ! Nous sommes entourés d'initiatives, de compétences, de talents, et de richesses que nous ne connaissons pas toujours.

« Regarde ici » invite les habitants de tous âges à découvrir, en tant qu'apprenti cinéaste ou spectateur, les atouts de notre territoire lors d'une soirée projection et débat.

Vous souhaitez participer?

Contactez le service culturel : communication.mairie@perigny-sur-yverres.org

- Pré-inscriptions avant le 31/01/2021

- Court-métrage limité à 3 minutes

- Sélection des courts-métrages par un jury